

Utiliser Twitter au CDI

- Gestion - La communication -



Date de mise en ligne : jeudi 16 janvier 2014

Description :

Améliorer la diffusion de l'information au CDI en utilisant Twitter

Copyright © Documentation Académie de Rouen - Tous droits réservés

Améliorer la diffusion de l'information au CDI en utilisant Twitter

Twitter est un outil de microblogging créé en 2006.

Particularités :

- ▶ un vocabulaire à connaître
- ▶ un message ne peut contenir que 140 caractères

Vocabulaire

- ▶ Tweet : message
- ▶ RT : Retweet. Fait de partager un tweet intéressant à sa timeline (TL)
- ▶ TL : Timeline. Ensemble des tweets et retweets des comptes que vous suivez
- ▶ Followers : abonnés. Les comptes qui vous suivent
- ▶ Followings : les comptes que vous suivez
- ▶ @ : arobase. Sert à mentionner un compte = s'adresser à lui. Ex : @DocRouen
- ▶ cc : copie carbone. Mettre en copie un message à un compte
- ▶ DM : Direct Message. Message privé, non public

Pourquoi utiliser Twitter ?

Tout d'abord parce que c'est un réseau social très populaire que ce soit dans le milieu de l'éducation ou chez les élèves.

- ▶ pratique
- ▶ rapide, instantanéité
- ▶ publication automatique via des plateformes comme IFTTT

Pour quoi faire ?

- ▶ diffuser les derniers ouvrages du CDI
- ▶ diffuser les dernières nouvelles du site
- ▶ diffuser la veille effectuée par le professeur documentaliste
- ▶ veiller en suivant des comptes sélectionnés

Le fil Twitter du CDI peut également être inséré sur le portail E-Sidoc du CDI. Cela permet aux non-abonnés à Twitter de visualiser la diffusion du CDI.

La procédure se trouve ici : <http://docticeandco.fr/spip.php?article178>

Comment procéder ?

Tout d'abord la création du compte. Avant toute chose :

- ▶ il faut obtenir une autorisation (écrite) du chef d'établissement.
- ▶ réfléchir avant d'agir : quel pseudo ? quel avatar ? qu'est ce qui va être diffusé ?

La création :

- ▶ Utilisez l'adresse de messagerie du CDI (cdi.xxxxx@ac-rouen.fr)
- ▶ Vous n'êtes pas obligé de suivre tous les comptes suggérés par Twitter...

Suivre des comptes

Une fois le compte créé, il faut trouver des comptes pertinents à suivre pour le CDI. Votre choix doit se faire en fonction de l'utilisation que vous avez prévu en amont

Les comptes incontournables

[Ministère de l'Éducation nationale](#)

[Eduscol](#)

[Educasource](#)

[Académie de Rouen](#)

[Documentation Rouen](#)

[Doc pour Docs](#)

Attention à ne pas suivre trop de comptes sous peine d'être noyé sous l'information.

Des liens pour en savoir plus :

<http://twittezvous.fr/?p=110>

<https://twitter.com/DocRouen/lists/docrouenlist-2>

Dernier conseil : Se créer des listes pour trier l'information, pour proposer une DSI

Utiliser un client Twitter comme [TweetDeck](#) permet de également de trier l'information, de suivre des comptes sélectionnés, de suivre un fil avec un hashtag donné etc...

Pour en savoir plus :

- ▶ Benyounes, Nadya / Bocquet, Sophie. Les premiers pas sur Twitter. Twitez vous <http://twittezvous.fr/?p=733>
- ▶ Benyounes, Nadya / Bocquet, Sophie. Quelques conseils pour les professeurs-documentalistes. Twitez vous <http://twittezvous.fr/?p=764>
- ▶ SavoirsCDI. Zoom sur... Twitter au CDI par Bertrand Formet, [janvier 2012] <http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/reflexion/twitter-un-outil-au-service-de-la-pedagogie-comme-les-autres/zoom-sur-twitter-au-cdi.html>
- ▶ Doc TICE Site des document@listes de l'académie de Besançon. Twitter, un outil pédagogique au CDI <http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation/index.php/twitter-un-outil-pedagogique-au-cdi/>
- ▶ Delannoy, Anne. Indispensable Twitter. Le Café Pédagogique http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2013/139_CDI_Twitter.aspx